



HAL
open science

La criminologie biosociale à l'aune de la théorie du champ. Ressources et stratégies d'un courant dominé de la criminologie états-unienne

Julien Larregue

► To cite this version:

Julien Larregue. La criminologie biosociale à l'aune de la théorie du champ. Ressources et stratégies d'un courant dominé de la criminologie états-unienne. *Déviance et Société*, 2017, 41 (2), pp.167 - 201. halshs-01587260

HAL Id: halshs-01587260

<https://shs.hal.science/halshs-01587260v1>

Submitted on 13 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La criminologie biosociale à l'aune de la théorie du champ. Ressources et stratégies d'un courant dominé de la criminologie états-unienne

Julien LARREGUE
Aix-Marseille Université

Introduction

Domaine de recherche apparu au cours des années 1990, la criminologie biosociale pourrait selon certains «devenir le modèle dominant de la criminologie du XXI^e siècle»¹ (Rafter, 2008, 250). Cette branche de la criminologie états-unienne qui se propose d'étudier «les effets de la génétique, de la physiologie, et des facteurs neurologiques, ainsi que les influences de la société et de la famille»² (Eichelberger, Barnes, 2016, 1) déploie une «perspective interdisciplinaire conçue pour intégrer les informations provenant de divers champs d'étude»³ (Beaver, Walsh, 2009, 4). La criminologie biosociale s'intéresse non pas aux causes du crime, mais à des facteurs et variables de risque (Dufresne, 2015, 41) : gènes (Beaver *et al.*, 2007), amygdale (DeLisi *et al.*, 2009), cortex frontal (Shannon *et al.*, 2009), déficits neuropsychologiques (Ratchford, Beaver, 2009), rythme cardiaque (Choy *et al.*, 2015), ou encore complications de la grossesse (Raine, Mednick, 1994), tout ceci en mobilisant notamment des théories évolutionnistes (Nedelec, Beaver, 2012).

Ce sous-champ de la criminologie américaine a été étudié par Martin Dufresne à travers l'analyse micrologique d'une étude de criminologie biosociale parue dans *Science* (Dufresne, 2015). En mobilisant la théorie latourienne de l'acteur-réseau, Martin Dufresne a montré comment la proposition scientifique selon laquelle le gène «MAOA est associé à un comportement antisocial chez les enfants victimes de maltraitements»⁴ avait été conçue, retranscrite et diffusée (Dufresne, 2015, 41). En particulier, Dufresne s'est intéressé à la façon dont ce résultat scientifique avait navigué depuis le laboratoire où il avait été produit jusqu'au journal *Science*, éclairant ainsi la façon dont se fabrique la «facticité» de la criminologie biosociale (Dufresne, 2015, 48). Grâce à son échelle d'analyse réduite, cette étude propose une analyse poussée de la dimension sociale d'un travail majeur de la biocriminologie. Mais cette force constitue aussi une faiblesse, et nous en savons finalement peu sur le profil des criminologues biosociaux et leur positionnement au sein du champ criminologique états-unien. Il n'est d'ailleurs pas certain que la recherche que Dufresne décortique soit représentative de l'ensemble de la criminologie biosociale. Tout d'abord, parce que les auteurs eux-mêmes ne prétendent pas «faire de la criminologie biosociale» : ainsi le terme

1 «Biosociality is likely to become the leading model in 21st-century criminology».

2 «Biosocial criminology incorporates the effects of genetics, physiological and neurological factors, as well as influences of society and family in the causes of antisocial behavior».

3 «Biosocial criminology is interdisciplinary perspective that is designed to integrate information across diverse fields of study to form a unified and coherent perspective from which to study crime and criminals».

4 «MAOA is associated with antisocial behavior in the case of childhood maltreatment».

« biosocial » n'apparaît-il pas une seule fois dans leur article. Ensuite, parce que l'on sait que les auteurs de l'article paru dans *Science* n'ont pas contribué au manuel de criminologie biosociale récemment paru (DeLisi, Vaughn, 2014). En somme, ce travail tend à ignorer l'hétérogénéité qui se cache derrière cette expression englobante de criminologie biosociale.

Cet article se propose de mobiliser la théorie du champ de Bourdieu afin non seulement d'identifier qui sont ces chercheurs qui se revendiquent de la criminologie biosociale, mais aussi de mieux comprendre leur positionnement au sein du champ criminologique états-unien⁵. En d'autres termes, là où Dufresne proposait une analyse micrologique, je me place à un niveau davantage macrologique. Un temps négligés par les *Science and Technology Studies*, les travaux de Pierre Bourdieu sur le monde académo-scientifique sont l'objet d'un regain d'intérêt depuis quelques années (Albert, Kleinman, 2011; Camic, 2011; Cooper, 2009; Foster *et al.*, 2015; Hess, 2011; Hong, 2008; Kim, 2009; Panofsky, 2011). Selon Bourdieu, « l'univers 'pur' de la science la plus 'pure' est un champ social comme un autre, avec ses rapports de forces et ses monopoles, ses luttes et ses stratégies, ses intérêts et ses profits » (Bourdieu, 1976, 89). Si bien qu'« il n'est pas de « choix » scientifique – choix du domaine de recherche, choix des méthodes employées, choix du lieu de publication » (1976, 95) qui ne soit en même temps une tentative d'optimisation des capitaux détenus par l'agent concerné. Ainsi a-t-on récemment trouvé que les choix de recherche en biomédecine pouvaient être analysés comme des actions stratégiques effectuant un savant dosage, au sein d'un même travail ou chez un même chercheur, entre risques perçus et récompenses attendues (Foster *et al.*, 2015). De même, de nombreux chercheurs sont attirés par la neuroéconomie et « enclins à investir dans ce domaine de recherche émergent » dans un contexte « où les découvertes en science économique sont rares » (Monneau, Lebaron, 2011, 203) et donc les profits attendus d'une stratégie de conservation plutôt minces.

Bien qu'ils ne soient pas indépendants l'un de l'autre et qu'ils s'influencent mutuellement, l'on peut distinguer deux types de capital dans le monde académique : le capital strictement scientifique, et le capital académique (Bourdieu, 1984, 68). Tandis que le premier rend compte de la reconnaissance obtenue par un chercheur pour ses travaux, que ce soit par l'attribution de récompenses, de bourses de recherche, ou par un nombre élevé de citations, le capital académique mesure les positions sociales que ce même chercheur occupe dans le monde scientifique : de

5 Je tiens à remercier Sacha Raoult, Yves Gingras, Loïc Wacquant, Laurent Mucchielli et les relecteurs anonymes de *Déviante et Société* pour leurs conseils dans l'élaboration de ce travail. Je remercie également

Andrew Abbott pour les longues discussions que nous avons eues ensemble à propos du champ scientifique états-unien et qui m'ont considérablement aidé durant l'écriture de cet article.

par sa discipline tout d'abord (Fourcade *et al.*, 2015), ou bien de par sa fonction de président d'une association, éditeur d'un journal, directeur d'un laboratoire (Hong, 2008), ou encore de par sa position de professeur dans une institution à la renommée internationale *versus* celle de professeur dans une université moins prestigieuse (Raoult, 2015).

Alors que le champ criminologique états-unien est dominé par la sociologie depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les productions scientifiques de la criminologie biosociale, qui se proposent d'étudier l'antisocialité, apparaissent pour le moins hétérodoxes. Les principaux intéressés ont d'ailleurs conscience de leur hérésie, qualifiant même leurs travaux de « criminologie Copernicienne » (DeLisi *et al.*, 2009) en dressant un parallèle entre la réaction des dominants et celle de l'Eglise lorsque Copernic avait présenté ses thèses héliocentriques qui remettaient en cause la doctrine catholique officielle⁶. Ayant profité des changements structurels intervenus dans le champ criminologique, et notamment de la création à compter des années 1960 de facultés de criminologie statutairement indépendantes, une minorité bruyante de criminologues biosociaux a commencé à questionner les fondations historiques, philosophiques et scientifiques de la socio-criminologie dominante. En mêlant stratégies subversives et éléments traditionnels, les criminologues biosociaux, bien que dominés dans l'espace académique états-unien, ont contribué à constituer un sous-champ de recherche visible sur la scène scientifique. Dans cette lutte avec la socio-criminologie dominante, les criminologues biosociaux ont pu profiter des ressources qu'ils ont trouvées à l'extérieur du champ criminologique.

Cadre méthodologique

Afin d'analyser la répartition des capitaux académique et scientifique dans le champ criminologique états-unien, j'ai dressé une liste des présidents et lauréats de l'*American Society of Criminology*. Avec plus de 4000 membres, l'ASC est la plus large organisation professionnelle dans le domaine criminologique au monde. Ses membres ont été sondés à plusieurs reprises afin de savoir quel était l'état du savoir criminologique aux États-Unis (Walsh, Ellis, 1999; Ellis *et al.*, 2008). Tous les ans, son président est élu par les membres de l'association, le profil de ces membres élus pouvant constituer un bon indice de la répartition du capital académique dans le champ, notamment entre disciplines. L'on peut en effet soupçonner

6 Je reviendrai sur ce point dans la partie consacrée aux stratégies déployées par les criminologues biosociaux.

que les types de profil les plus souvent élus à la place de président par les membres de l'ASC sont aussi les plus dominants dans le champ. La répartition du capital scientifique sera quant à elle analysée à travers le prix Edwin H. Sutherland, créé en 1960, et décerné tous les ans par l'ASC à un criminologue pour le récompenser de ses travaux.

J'ai complété ces données par une analyse croisée des références à des travaux de criminologie dans des articles de sociologie, et à des travaux de sociologie dans des articles de criminologie, sur la période 2005-2014. Pour ce faire, j'ai reproduit la méthode qui a été employée pour étudier la domination des économistes dans le champ académique états-unien (Fourcade *et al.*, 2015). J'ai donc calculé, à partir du *Journal Citation Reports* disponible sur *Web of Science*, le pourcentage de citations effectuées par l'*American Sociological Review* (journal officiel de l'Association américaine de sociologie) à l'égard des 10 journaux de criminologie les plus cités, ainsi que le pourcentage de citations effectuées par *Criminology* (journal officiel de la Société américaine de criminologie) à l'égard des 10 journaux de sociologie les plus cités.

Afin de mieux comprendre la place qu'occupe le courant biosocial dans la criminologie américaine, j'ai principalement étudié les articles publiés dans des revues à comité de lecture. Déjà employée par le passé pour étudier la genèse d'un sous-champ disciplinaire (Monneau, Lebaron, 2012), cette méthode a le mérite d'accorder une place importante aux «*revues scientifiques qui, par la sélection qu'elles opèrent en fonction des critères dominants, consacrent les productions conformes aux principes de la science officielle*» (Bourdieu, 1976, 96). Pour ce faire, j'ai recherché les mots-clés suivants dans quatre bases de données scientifiques (*Web of Science*, *Scopus*, *ScienceDirect*, *Criminal Justice Abstracts*): «*biology aggression*», «*biology antisocial behavior*», «*biology crime*», «*biology violence*», «*biosocial aggression*», «*biosocial antisocial behavior*», «*biosocial crime*», «*biosocial violence*», «*gene environment aggression*», «*gene environment antisocial behavior*», «*gene environment crime*», «*gene environment violence*». Les mots-clés devaient apparaître dans l'un des trois éléments suivants : titre, résumé, ou mots-clés de l'auteur (les requêtes ont été effectuées les 21 et 22 mai 2016). 988 résultats sont apparus. Afin d'être retenus, les articles devaient avoir été publiés dans un journal de criminologie (catégorie déterminée par *Web of Science*), ou à défaut avoir été publiés dans une revue non-criminologique mais par un criminologue états-unien⁷. Tant les

7 C'est-à-dire par un académique employé dans une faculté de criminologie et/ou justice criminelle aux États-Unis, ou bien qui est membre d'une association académique

de criminologues états-unienne (*l'American Society of Criminology* par exemple), ou enfin qui est docteur en criminologie et/ou justice criminelle d'une université états-unienne.

articles théoriques qu'empiriques ont été conservés. J'ai cependant retiré les articles qui avaient uniquement pour but de prendre position dans la controverse sur la criminologie biosociale. Ainsi, sur 988 résultats, j'ai retenu 101 articles. Pour compléter ces résultats, j'ai également consulté la bibliographie *Oxford* consacrée à la criminologie biosociale (Wright, 2010), ainsi que la liste des articles référencés par Barnes *et al.* (2015) dans leur recension systématique de la littérature biosociale pour la période 2000-2012. Enfin, j'ai recherché dans les journaux de criminologie états-uniens d'éventuels numéros spéciaux consacrés à la criminologie biosociale. Trois numéros spéciaux sont apparus : *Criminal Justice Studies* (2015), *Criminology* (2015), et *Criminal Justice and Behavior* (2009). Ces recherches complémentaires m'ont permis d'identifier 30 autres articles. Mon corpus final comprend donc 131 articles de criminologie biosociale publiés dans des revues à comité de lecture. Cette recherche bibliographique n'avait pas pour objet d'identifier tous les articles mobilisant les sciences naturelles pour étudier le crime et la déviance (qui sont bien plus nombreux; voir notamment Pustilnik (2009) pour une analyse de la littérature produite en neurosciences), mais d'analyser la réception et le développement de la criminologie biosociale au sein du champ criminologique états-unien. C'est la raison pour laquelle je n'ai retenu que les articles publiés dans des journaux de criminologie ou écrits par des criminologues. Ainsi certains auteurs connus pour leurs travaux étudiant la criminalité sous l'angle des sciences naturelles n'apparaissent-ils pas dans les résultats (voir notamment Caspi *et al.*, 2002; Rowe, 2002).

Les informations sur les auteurs ont été collectées à partir des pages de présentation disponibles sur le site Internet de leur université. Lorsqu'il était disponible, le curriculum vitae académique des auteurs a été préféré à toute autre source d'information. Le rang des universités auxquelles ces chercheurs sont affiliés a été collecté à partir du classement *Times Higher Education* 2015-2016 (THE). Si certaines universités ont pu voir leur rang augmenter ou diminuer depuis 1994, date du premier article publié, pour autant les « ordres de grandeur » sont restés assez stables. Bien qu'ils soient criticables sur plusieurs points (Gingras, 2008), les classements d'université permettent dans une certaine mesure d'objectiver « les hiérarchies instituées » (Bourdieu, 1976, 89) dans un champ académique donné et le prestige qui y est attaché. Par exemple, être universitaire à *Harvard* implique des attentes différentes, une visibilité différente, mais aussi et surtout des ressources différentes, qu'être universitaire dans une institution états-unienne locale davantage tournée vers l'enseignement. Loin d'être purement symbolique, cette stratification des institutions de recherche a des conséquences très concrètes : moins de temps et de financements accordés à la recherche, fonds documentaires plus réduits, ou

encore budget limité pour adhérer à des bases de données scientifiques en ligne. Cela ne signifie pas qu'un chercheur soit « meilleur » que l'autre, mais simplement qu'ils occupent des positions différentes dans l'espace scientifique, et que certains sont donc plus dominants ou moins dominés que d'autres. C'est ce positionnement que j'ai souhaité saisir par l'utilisation du classement du *Times Higher Education* (voir Raoult, 2015).

L'apparition et la cristallisation du sous-champ de recherche de la criminologie biosociale

En 1991, un article intitulé « Une théorie synthétique (biosociale) du viol » est publié dans le *Journal of Consulting and Clinical Psychology*. Son auteur, Lee Ellis, a soutenu une thèse en criminologie à *Florida State University*. Lorsque son article paraît, il est alors professeur au sein du département de sociologie de *Minot State University* dans le Dakota du Nord. Dans ce travail, Ellis développe l'idée selon laquelle les causes du viol peuvent être trouvées dans des variables hormonales et génétiques. En conclusion de son article, le criminologue explique qu'au-delà des expériences sociales différentes, « les gens ne sont pas tous également enclins à commettre un viol » (Ellis, 1991, 638).

L'année d'après, Diana Fishbein (1992) publie un article dans lequel elle se propose d'étudier la psychobiologie des comportements agressifs chez les femmes. Également docteur en criminologie (et psychobiologie) de *Florida State University*, Fishbein affirme que les « expériences pré- ou post-natales, combinées à un environnement social désavantageux, prédisposent certaines femmes au comportement antisocial » (1992, 99). Comme l'article de Ellis (1991), le travail de Fishbein est théorique et ne fait pas appel à des tests empiriques. Il faudra attendre presque dix ans pour que le premier article de criminologie biosociale empirique soit publié par deux criminologues dans une revue de psychologie (Gibson, Tibbetts, 2000).

Le sous-champ de recherche de la criminologie biosociale semble se cristalliser au cours de la période 2006-2010, avec la parution de 40 articles, dont 33 à portée empirique. D'ailleurs, il n'y a qu'à comparer le nombre de publications entre la première et la seconde moitié des années 2000 pour s'apercevoir de l'importance prise par le mouvement (tableau I). Cette activité scientifique intense est consacrée en décembre 2014 par la parution d'un premier manuel de criminologie biosociale (DeLisi, Vaughn, 2014). De même, le débat organisé dans les pages du

Encadré 1. Une science controversée: le débat relatif aux études sur jumeaux

Les travaux de criminologie biosociale ont été soumis à un examen plus approfondi par les représentants de l'orthodoxie criminologique. En effet, en faisant du journal officiel de l'ASC *Criminology* le réceptacle public de la controverse, la criminologie dominante a passé au crible un type particulier d'études menées par la criminologie biosociale, à savoir les recherches d'héritabilité. Le débat opposait deux groupes de chercheurs : les sociologues Callie Burt et Ronald Simons d'un côté, qui en appelaient à « refermer le rideau sur les études d'héritabilité »¹ (2014, 223 ; 2015), et de l'autre John Paul Wright et ses collègues, membres du *Biosocial Criminology Research Group* (Barnes *et al.*, 2014 ; Wright *et al.*, 2015)². À ces deux parties l'on avait adjoint deux observateurs apparemment impartiaux, l'un en défaveur de ces recherches, le sociologue Douglas Massey (2015), et un autre qui soutenait Wright et ses collègues, la psychologue Terrie Moffitt (2015). Le débat portait notamment sur la question de savoir s'il est réellement possible de distinguer l'influence du biologique de l'influence du social en comparant des jumeaux monozygotes qui partageraient 100% de leur matériel génétique avec des jumeaux dizygotes dont la variance génétique est plus grande. En particulier, Burt et Simons reprochaient à l'équipe de Wright de fonder leurs travaux sur l'*Equal Environment Assumption*, postulat selon lequel l'environnement de vie de jumeaux monozygotes ne serait pas plus similaire que celui de jumeaux dizygotes, et qu'il serait ainsi possible de neutraliser la variable sociale (puisque'elle devrait être similaire entre jumeaux monozygotes et dizygotes) afin d'étudier le résidu inexplicé, lequel serait alors rattachable à la variable biologique (Burt, Simons, 2014, 230).

S'il apparaissait relativement compliqué de départager les deux parties, en revanche tout se passe comme si la mise en scène du débat était tendue vers la « victoire »

Tableau I. Évolution temporelle du nombre d'articles de criminologie biosociale (n = 131)*

Période	1990-1999	2000-2005	2006-2010	2011-2016
Articles théoriques	6	3	7	16
Articles empiriques	0	5	33	61

* Ce nombre est sous-évalué en raison du fait que certains criminologues produisent de la criminologie biosociale sans utiliser ce mot-clé dans le titre ou le résumé de leur article. Encore une fois, mon but n'était pas de référencer tous les articles de criminologie mobilisant des concepts biologiques, mais d'identifier, parmi ces articles, ceux qui se revendiquent du courant « biosocial ». En d'autres termes, ma méthode de recherche laisse de côté les chercheurs qui produisent de la criminologie biosociale mais qui ne s'identifient pas ouvertement à ce courant controversé.

Source : Web of Science, Scopus, ScienceDirect, Criminal Justice Abstracts

des socio-criminologues. En effet, Simons et Burt étaient soutenus par Douglas Massey, sociologue de la renommée *Princeton University*. Ce dernier est présenté dans l'introduction au débat comme «peut-être moins connu parmi les criminologues» (Osgood *et al.*, 102) et occupe ainsi la position de l'observateur impartial, du «critique autorisé» pourrait-on dire avec André Gide (1978, 31). À côté de Massey, Terrie Moffitt apparaît déjà moins objective. Elle commence son article par expliquer qu'elle a elle-même réalisé des *twin studies* (2015, 121), si bien qu'elle est indirectement concernée par les critiques émises par Simons et Burt. À l'inverse, Douglas Massey n'a apparemment aucun intérêt particulier en jeu. En d'autres termes, l'organisation sociale de la discussion favorise la bonne réception des arguments de Callie Burt et Ronald Simons, au détriment de ceux du Groupe de recherche en criminologie biosociale.

1 «Pulling back the curtain on heritability studies». 2 Si Simons (et Burt) se montre très critique vis-à-vis de ces recherches, il a lui aussi utilisé des variables génétiques dans ses recherches et figure dans mon corpus de 131 articles. Mais, à l'inverse de Wright et ses collègues, l'usage que Simons fait des variables biologiques ne remet pas en cause le caractère social du crime. L'on a ainsi affaire à une division fractale (Abbott, 2001: Chapitre 1) de la criminologie biosociale: une branche criminologie biosociale pro-sociale (Simons *et al.*), à laquelle s'ajoute une branche criminologie biosociale pro-biologique (Wright *et al.*). Bien qu'a priori surprenant, ce schéma d'opposition entre les deux sous-branches d'une même division fractale est courant (Abbott, 2001: 14). Cela s'explique par l'absence de linéarité entre la première division (dans notre cas, social *versus* biologique) et la seconde (criminologie biosociale pro-sociale *versus* criminologie biosociale pro-biologique). Si bien que la criminologie biosociale pro-sociale est en réalité plus proche scientifiquement de la criminologie strictement sociologique (avec laquelle elle partage une conception du crime comme problème social) que de la criminologie biosociale pro-biologique (dont elle ne partage pas les prémisses naturalisants). Cette situation n'est pas sans rappeler l'opposition entre l'École française et l'École italienne de criminologie en fin de XIX^e et début de XX^e siècles (Mucchielli, 1994).

journal *Criminology* entre deux sous-communautés de la criminologie biosociale (voir *infra* graphique 1) constitue un signe supplémentaire de la visibilité acquise par ce sous-champ (encadré 1).

Le spectre d'application de la criminologie biosociale ne s'arrête pas au phénomène criminel au sens le plus strict. En effet, à l'inverse des travaux qui se basent sur la définition du crime comme objet défini légalement et saisi par l'institution judiciaire, les travaux des criminologues biosociaux s'intéressent plus largement à ce qu'ils appellent le «comportement antisocial» (voir par exemple, Barnes *et al.*, 2012). Autrement dit, telle une philosophie moraliste inversée, leur criminologie s'intéresse à la question de savoir pourquoi certaines personnes

sont antisociales, que cela débouche ou non sur une condamnation pénale⁸. Cette perspective élargie se traduit par l'utilisation de données différentes de ce que l'on rencontre communément dans la criminologie états-unienne. Plutôt que les traditionnelles statistiques criminelles du FBI, les criminologues biosociaux ont recours à des enquêtes par questionnaire qui permettent de saisir l'individu. Par exemple, plusieurs de leurs travaux sont basés sur le *National Longitudinal Study of Adolescent to Adult Health*, une base de données qui s'adresse principalement aux chercheurs en santé publique, en développement humain et en science biomédicale. Initialement mandaté par le Congrès, ce programme était destiné à obtenir des données «sur les forces qui pourraient influencer la santé et les comportements à risque des adolescents»⁹. Ce programme n'ayant justement pas été pensé par et pour des criminologues, les criminologues biosociaux se trouvent contraints de «bricoler» les données. Par exemple, dans un article sur le lien entre le contrôle de soi et la consommation d'alcool et de stupéfiants, ils ont dû rassembler plusieurs items séparés afin d'avoir une mesure de la variable indépendante *low self-control*: l'entente des adolescents avec leurs professeurs, la préférence pour des activités simples et physiques, l'empathie pour autrui, ou encore leur degré d'impulsivité (Boisvert *et al.*, 2013, 265). Pour obtenir une mesure de la délinquance, ils utilisent les réponses à des questions posées aux interviewés, telles que «dans les 12 derniers mois, avez-vous blessé quelqu'un suffisamment gravement pour qu'il ait besoin de recevoir un traitement médical», «vendu des drogues», ou «pris part à une bagarre collective» (DeLisi *et al.*, 2009, 1189-1190).

La position de la criminologie biosociale dans le champ criminologique états-unien

La domination des sociologues

Plusieurs disciplines concourent à former et à transmettre le savoir dans le champ états-unien des *crime studies*. Depuis la biologie de Hooton (1939) jusqu'aux modèles économiques de Gary Becker (1968), la criminologie a été traversée par des méthodes et des corpus littéraires divers et variés. De façon intéressante, la création de doctorats de criminologie et de justice criminelle à compter des années 1960 (Morn, 1995) n'a pas empêché que «les explications sociologiques [aient] dominé le travail théorique dans le

8 L'on verra dans la section consacrée aux stratégies déployées par les criminologues biosociaux que ce champ d'application élargi est à mettre en lien avec les critiques qu'ils adressent par ailleurs

à la criminologie radicale et marxiste, ainsi qu'au constructivisme de manière générale.

9 <http://www.cpc.unc.edu/projects/addhealth/about>.

Tableau II. Répartition des présidents de l'ASC par discipline de doctorat, 1980-2016

Discipline de Doctorat	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2016
Sociologie	90%	70%	60%	71%
Justice Criminelle	0%	0%	20%	29%
Criminologie, Droit et Société	0%	10%	0%	0%
Psychologie	10%	10%	10%	0%
Autre*	0%	10%	10%	0%

* Cette rubrique inclut les disciplines suivantes : droit, recherche opérationnelle, anthropologie, éducation, administration publique, science politique, science sociale.

Tableau III. Répartition des lauréats du prix de l'ASC Edwin H. Sutherland par discipline de doctorat, 1980-2016

Discipline de Doctorat	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2016
Sociologie	90%	100%	30%	71,0%
Justice Criminelle	0%	0%	30%	0%
Criminologie	0%	0%	10%	0%
Psychologie	0%	0%	10%	14,5%
Autre*	10%	0%	20%	14,5%

* Cela inclut les disciplines suivantes : Recherche Opérationnelle, Droit, Affaires Publiques et Urbaines, Histoire Américaine, Administration Publique, Science Politique, Science Sociale.

monde universitaire»¹⁰ pendant toute la seconde moitié du XX^e siècle (Rafter, 2008, 199), profitant ainsi de la lutte menée par Sutherland (Laub, Sampson, 1991) et d'autres sociologues (Snodgrass, 1972). Cette observation est confirmée par les principaux indicateurs de répartition du capital académique (tableau II) et scientifique (tableau III, tableau IV), lesquels laissent transparaître l'emprise de la sociologie sur la criminologie¹¹.

Néanmoins, bien que les présidents et les lauréats de l'*American Society of Criminology* aient été très majoritairement issus de la sociologie au XX^e siècle (tableau II, tableau III), l'entrée dans le nouveau millénaire

- 10 «Coming into their own after World War II, sociological explanations of crime dominated theoretical work in the academy for the rest of the century».
- 11 Je n'ignore pas que la communauté des sociologues est-elle même disparate et traversée par des luttes de pouvoir. La preuve en est que certains criminologues biosociaux ont été formés à la sociologie. Aussi, tout au

long de cet article, les termes de «sociologue», de «sociologie», et leurs dérivés, devront être compris comme un idéal-type au sens de Weber, et non comme une image fidèle de la réalité. L'idéal-type du socio-criminologue est ainsi le chercheur qui voit dans le crime un phénomène à expliquer en termes sociologiques, excluant donc *a priori* les explications d'inspiration biologique.

Tableau IV. Pourcentage de citations depuis l'*American Sociological Review* et *Criminology* vers des travaux publiés dans le top 10 des journaux de sociologie et de criminologie, 2005-2014

Journal citant \ Journal cité	Top 10 Sociologie	Top 10 Criminologie
American Sociological Review	17,6%	0,65%
Criminology (ASC)	4,5%	17,50%

Source: Journal Citation Reports, Web of Science

marque une évolution non-négligeable en faveur des enseignants-chercheurs docteurs en criminologie et justice criminelle. Cette évolution est particulièrement marquante s'agissant des lauréats du prix Sutherland, puisque l'on est passé de 100 % de lauréats sociologues dans les années 1990 à 30 % sur la période 2000-2009, tandis que dans le même temps les scores cumulés de la criminologie et de la justice criminelle passaient de 0 % à 40 % (tableau III). Bien que la période 2010-2016 laisse à nouveau transparaître la place privilégiée des sociologues (71 %) et la domination des universitaires issus des départements de criminologie et justice criminelle (0 %), l'évolution est suffisamment significative pour être relevée.

Les schèmes de citation respective entre l'*American Sociological Review* et *Criminology* tendent à confirmer que la criminologie demeure scientifiquement dépendante vis-à-vis de la sociologie (tableau IV). Ainsi les travaux publiés dans *Criminology* citent beaucoup plus de travaux de sociologie (4,5 %) que des articles publiés dans l'*American Sociological Review* ne citent de recherches sur le crime (0,65 %) (tableau IV). Mais cela s'explique sans doute par la différence de généralité entre les deux journaux. En effet, les criminologues peuvent trouver dans les journaux de sociologie des concepts, des méthodes, et des théories qui sont transposables à l'objet « crime ». À l'inverse, les sociologues ne trouveront dans les journaux de criminologie que des applications concrètes de ces mêmes référents généraux. Cette différence peut également s'expliquer par le fait que les criminologues sont en moyenne plus interdisciplinaires que ne le sont les sociologues¹². Cela n'empêche pourtant pas que les travaux de sociologues demeurent non seulement les plus plébiscités par la principale organisation académique dans le champ (tableau III), mais figurent aussi parmi les plus cités par les chercheurs eux-mêmes (Cohn *et al.*, 2016, 9).

12 Ainsi 41,7% des citations des criminologues sont-elles dirigées vers des travaux issus de leur champ, tandis que cette part atteint

51,9% s'agissant des sociologues (Jacobs, 2014, 82).

La criminologie se trouve par ailleurs dans une situation de dépendance démographique vis-à-vis de la sociologie. En effet, bien que des doctorats de criminologie et de justice criminelle aient été mis en place progressivement depuis les années 1960, le nombre de docteurs restait au début des années 2000 bien insuffisant pour répondre aux besoins d'enseignants-chercheurs (Frost, Clear, 2007, 48). À l'heure actuelle, une quarantaine de facultés états-uniennes proposent un doctorat en criminologie, ce qui paraît relativement faible lorsque l'on sait par exemple que ce nombre dépasse la barre des 1000 dans une discipline classique comme la psychologie (Norcross *et al.*, 2005).

Cette dépendance est d'autant plus importante que la hiérarchie verticale symbolisée par le classement des universités et la hiérarchie horizontale représentée par la discipline de formation sont en fait partiellement liées. En particulier, les facultés de criminologie sont majoritairement situées dans des universités peu prestigieuses, puisque seules trois institutions états-uniennes du top 100 du *Times Higher Education* en abritent une. Si bien que le chercheur qui souhaite obtenir un doctorat en criminologie est mécaniquement voué à ne pas fréquenter les universités les plus prestigieuses, tandis que le doctorant en sociologie a devant lui le spectre entier des possibilités et peut potentiellement se hisser au sommet de la pyramide académique.

La position dominée de la criminologie biosociale

Si les manuels de criminologie états-uniens publiés entre 1961 et 1970 contenaient très peu de choses sur les thèses d'inspiration biologique (biochimie, génétique, neurophysiologie, etc.), ces dernières étaient plus couvertes dans les manuels publiés entre 1987 et 1996, tout particulièrement dans ceux qui n'épousaient pas une orientation sociologique (Wright, Miller, 1998). En même temps, il ne faudrait pas sur-interpréter cette évolution en faveur des théories biologiques, l'attrait des criminologues pour les thèses biosociales demeurant limité. Ainsi, lorsque l'on a demandé dans les années 1990 aux membres de la Société Américaine de Criminologie de noter de 0 à 9 l'importance de différentes causes potentielles de la criminalité, les variables sociales étaient les mieux placées (Walsh, Ellis, 1999). Bien que l'on ait constaté un regain de popularité des théories biologiques auprès des membres de l'ASC une dizaine d'années plus tard (Lee *et al.*, 2008), l'on sait aussi que seulement deux thèses de doctorat de criminologie adoptant une perspective biologique ont été publiées entre 1998 et 2008 (Wright *et al.*, 2008, 330), et que les principaux journaux de criminologie états-uniens ont

**Tableau V. Profil universitaire des chercheurs (n = 148)
en criminologie biosociale**

Critère (nombre d'auteurs)		Part en %
Discipline de doctorat (127)	Criminologie et/ou Justice Criminelle	48,8
	Psychologie	28,3
	Sociologie	14,2
	Autre	8,7
Année d'obtention (125)	Avant 2000	34,4
	Après 2000	65,6
Rang THE de l'université de doctorat* (120)	0-10	0
	11-50	10,8
	51-200	29,2
	>200	60,0

* Pour ce critère, seuls les auteurs ayant réalisé leur thèse dans une université américaine ont été comptabilisés.

«révélé un degré d'exclusion similaire»¹³ (Wright *et al.*, 2008, 330). Ainsi les 12 articles d'inspiration biologique publiés par *Criminology* entre 1996 et 2008 ne représentaient que 4 % de l'ensemble des travaux publiés par cette revue (Wright *et al.*, 2008, 330). En d'autres termes, la tradition biologique était encore fortement dominée dans le champ criminologique états-unien au début des années 2000.

Cette position dominée est claire chez les auteurs d'articles de criminologie biosociale. Contrairement aux Présidents de l'ASC, les chercheurs en criminologie biosociale ne sont pas nombreux à avoir été formés à la sociologie. Ils sont surtout issus de programmes doctoraux de criminologie et de justice criminelle, c'est-à-dire de facultés académiquement dominées aux États-Unis, en Floride (*Florida State University*) et à Cincinnati (*University of Cincinnati*), loin des côtes Est et Ouest où rayonnent les Universités de l'Ivy League américaine (tableau V, encadré 2). Ils sont seulement 14,2 % à avoir été formés à la sociologie (tableau V).

À la manière de la théorie de l'étiquetage dans les années 1960, « qui était très clairement le travail d'une seule génération approchant l'âge moyen, avec l'aide de quelques chercheurs plus vieux comme Lemert »¹⁴ (Abbott, 2001, 69), la criminologie biosociale est clairement un mouvement des années 2000 qui a reçu l'aide de quelques « anciens », tels Lee Ellis et Francis Cullen. En témoigne le fait que la majorité des auteurs d'articles

13 «The analysis of criminology and criminal justice journals revealed a similar degree of exclusion».

14 «Labeling was clearly the work of a single generation, then approaching middle age, with the aid of a few senior scholars like Lemert».

Encadré 2. Le Groupe de recherche en criminologie biosociale : Kevin Beaver, Matt DeLisi, Michael Vaughn, et John Paul Wright

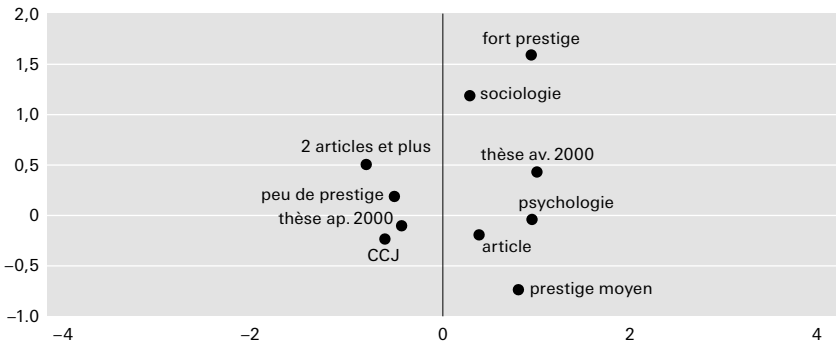
Le *Biosocial Criminology Research Group* est un réseau de recherche informel qui se propose d'étudier l'articulation des variables sociales et biologiques dans la naissance des comportements criminels et antisociaux (Wright *et al.*, 2008, 544). Il est composé de deux docteurs en justice criminelle (Kevin Beaver et John Paul Wright), d'un sociologue (Matt DeLisi), et d'un docteur en travail social (Michael Vaughn) dont la trajectoire scolaire a été marquée par la fréquentation d'universités peu prestigieuses. Wright a dirigé la thèse de Beaver à *University of Cincinnati* (301-350 au *THE*) où il avait lui-même obtenu son doctorat, tandis que DeLisi est diplômé de *University of Colorado* (127 au *THE*) et Vaughn de *Washington University St Louis* (60 au *THE*). Il est à noter que DeLisi était membre du comité de thèse de Beaver, laquelle portait sur l'intersection des gènes et de l'environnement et leur impact sur le crime et la délinquance. Si l'on laisse Wright de côté qui a terminé son doctorat en 1996, tous ont fini leurs études doctorales entre 2000 et 2006. L'on a donc affaire à un groupe relativement jeune qui s'est trouvé sur le marché académique à un moment où l'emprise des sociologues sur le champ criminologique états-unien se relâchait un peu (tableaux I et II).

Malgré cette marge de manœuvre peut-être plus importante, les membres du groupe n'ont pas connu une trajectoire académique ascendante en termes de prestige puisqu'ils sont aujourd'hui tous employés dans des universités dominées au sein du champ académique états-unien (voir également Raoult, 2015).

de criminologie biosociale ont obtenu leur doctorat après 2000 (65,6%), période à partir de laquelle la domination de la sociologie se fait justement moins importante au sein de l'ASC et donc dans le champ criminologique en général (tableau II, tableau III).

Mais sous l'apparente homogénéité de la « criminologie biosociale », l'analyse en correspondances multiples que j'ai conduite fait en réalité apparaître trois sous-communautés dont les trajectoires académiques sont plus ou moins prestigieuses, et qui se montrent corrélativement plus ou moins subversives vis-à-vis de la criminologie dominante si l'on en juge par le nombre d'articles de criminologie biosociale publiés; graphique 1). L'on trouve ainsi un premier réseau centré autour de la psychologie, plus prestigieuse que celui prenant source dans les départements de justice criminelle. Son représentant le plus connu est le psychologue britannique Adrian Raine qui, bien qu'utilisant parfois le terme « biosocial », se revendique en réalité de la neurocriminologie, « une

Graphique 1. Analyse des correspondances multiples (ACM) entre la formation doctorale et le nombre d'articles de criminologie biosociale publiés



Cette ACM a été réalisée sur R avec le package R Commander. Quatre variables illustratives ont été utilisées : date d'obtention du doctorat (avant ou après 2000), discipline de doctorat (criminologie et/ou justice criminelle (CCJ), psychologie, ou sociologie), prestige de l'université de doctorat (faible, moyen, ou fort, catégories qui reflètent les découpages utilisés dans le tableau V), et nombre d'articles de criminologie biosociale publiés (1 article ou 2 et plus). Les individus utilisés correspondaient aux auteurs des 131 articles référencés. Afin de ne conserver que les profils les plus représentés en termes quantitatifs et d'éviter le problème de la particularisation (Lebaron, 2006, 167), seuls les auteurs ayant effectué leur doctorat en criminologie, psychologie, ou sociologie aux États-Unis ont été retenus (n = 116). J'ai également exclu les individus pour lesquels l'une des variables n'était pas renseignée (qui étaient au nombre de 26). Ainsi, sur 148 auteurs, 112 ont été inclus dans l'ACM.

nouvelle sous-discipline de la Criminologie qui utilise les techniques des neurosciences pour investiguer les causes et les remèdes du crime»¹⁵.

Un second réseau est constitué par Ronald Simons et ses collègues sociologues, qui font également usage du savoir biologique. Cependant, ils ne se revendiquent pas du courant biosocial, et leur adressent même de sévères critiques, (voir encadré 1). Les utilisations que ces sociologues font de la biologie sont limitées et visent à peaufiner des théories sociologiques déjà établies. Par exemple, Ronald Simons et ses collègues ont écrit plusieurs articles à propos de l'influence de la génétique dans l'adoption du code de la rue (Simons *et al.*, 2011a; 2011b). D'ailleurs, alors que les réseaux criminologie et psychologie ont participé à la rédaction du premier manuel de criminologie biosociale, Ronald Simons et ses collègues en étaient notoirement absents (DeLisi, Vaughn, 2014).

Le nombre d'articles publiés est utilisé comme une mesure du degré de subversion des auteurs. En effet, au-delà des stratégies que nous analyserons dans la prochaine section (et qu'il serait particulièrement difficile

15 « My main area of interest is Neurocriminology – a new sub-discipline of Criminology which applies neuroscience

techniques to probe the causes of and cures for crime»: <https://crim.sas.upenn.edu/people/faculty/adrian-raine>

de coder, même dans une ACM), le premier acte de subversion consiste tout simplement à produire de la criminologie biosociale, c'est-à-dire un savoir qui remet potentiellement en cause le caractère social du crime.

Enfin, un troisième réseau est centré autour des facultés de criminologie et de justice criminelle. Le chercheur-type de ce sous-groupe a réalisé sa thèse après 2000 dans une université peu prestigieuse. Comparativement aux deux communautés précédentes (psychologie et sociologie), les membres du réseau criminologie se montrent globalement plus subversifs et publient plus d'articles de criminologie biosociale (graphique 1). Ainsi Kevin Beaver, professeur de criminologie à *Florida State University*, a-t-il participé à lui seul à la rédaction de 58 articles de criminologie biosociale sur 131. Il convient cependant de rappeler que ce ne sont là que des tendances générales, et qu'il est possible de trouver des contre-exemples à la répartition effectuée par l'ACM. À cet égard, l'encadré 2 montre bien qu'il y a parfois des chevauchements entre ces profils-types, et que les criminologues biosociaux les plus bruyants et subversifs n'ont pas tous été formés dans des départements de criminologie.

Entre innovation et tradition : les stratégies et les ressources mobilisées par les criminologues biosociaux¹⁶

Comme l'a souligné Stephen Jay Gould (1981, 145), « nous avons tous tendance à généraliser à partir de notre propre domaine d'expertise » (1981, 145). Aussi n'est-il pas très surprenant que le psychologue Adrian Raine, par exemple, voie dans le crime un phénomène psychopathologique (1993). En revanche, l'on peut légitimement se demander pourquoi des universitaires qui n'ont pas été formés aux sciences naturelles et qui ont été éduqués dans un milieu accordant une place importante à la sociologie, décident néanmoins d'avoir recours à des méthodes et à des données qui remettent potentiellement en question le caractère social du crime. Leurs productions scientifiques pourraient conduire à une redistribution des cartes et des objets d'étude traditionnellement attribués aux « grandes notions structurantes du régime conceptuel des sciences humaines et sociales (*biologie, psychologie, sociologie*) » (Joly, 2016, 21). C'est que l'enjeu réside

16 Les développements qui suivent concernent principalement la minorité bruyante qui gravite autour des départements de criminologie et qui est symbolisée par le Groupe de recherche en criminologie biosociale (encadré 2). Comme nous l'avons vu, cette minorité est la cible première des critiques adressées à la criminologie biosociale

(encadré 1). C'est aussi elle qui publie le plus d'articles, si bien que cette minorité serait majoritaire si l'on ne prenait en compte que le nombre de publications. Ces analyses ne sont donc évidemment pas transposables aux autres communautés du sous-champ de la criminologie biosociale.

précisément dans la redéfinition de « l'espace des possibles » (Bourdieu, 2000, 238) au sein du champ criminologique états-unien, dans un éventuel « changement de paradigme » (Rudo-Hutt *et al.*, 2014, 22), dépassant ainsi largement la seule question de la pertinence méthodologique et conceptuelle des recherches sur les jumeaux que le journal *Criminology* avait placée au centre de l'attention.

Dans la lutte pour le contrôle d'un champ scientifique, « les dominants sont voués à des stratégies de conservation » (Bourdieu, 1975, 103), tandis que les nouveaux entrants se voient offrir deux voies possibles, la succession ou la subversion (Bourdieu, 1975, 104). Loin d'être exclusives l'une de l'autre, la succession et la subversion, la tradition et l'innovation, font l'objet d'un savant dosage (Foster *et al.*, 2015). Si bien que l'on pourrait placer les choix scientifiques et académiques des chercheurs sur une échelle graduée tradition-subversion en fonction de la plus ou moins grande place accordée à l'une et à l'autre. Nous allons voir que même des universitaires qui, comme les criminologues biosociaux, se positionnent en « hérétiques » conservent dans leurs pratiques des traces de la tradition qu'ils entendent remettre en cause.

Indépendamment de cette orientation conservatrice ou subversive, les stratégies et ressources mobilisées par les criminologues biosociaux dans cette lutte pour la redéfinition de l'architecture du champ criminologique états-unien peuvent être classées et réparties en fonction de deux critères principaux : leur champ d'intervention et le type de capital qu'elles mettent le plus directement en jeu. S'agissant du premier critère, les ressources et stratégies peuvent être mobilisées en interne, c'est-à-dire au sein même du champ criminologique états-unien dans lequel la lutte a lieu, ou bien en externe, par exemple au sein du champ professionnel judiciaire, ou bien au sein du champ social médiatique. Je me concentrerai principalement sur les stratégies déployées à l'intérieur du champ criminologique¹⁷.

Le second critère permet de distinguer les stratégies qui concernent en premier lieu la constitution du capital scientifique de celles qui, sans se désintéresser de la pratique scientifique, influent avant tout sur le capital académique des chercheurs. Cela conduit à différencier les discours et pratiques qui s'adressent de façon directe à la production du savoir, telles que les critiques des méthodes qualitatives pour les remplacer par des méthodes quantitatives, des discours et pratiques qui concernent

17 Les stratégies déployées au sein du champ scientifique non criminologique, tel que le choix de publier des articles dans des revues de science naturelle, ne seront pas

abordées. Je dresserai un rapide portrait des stratégies et ressources mobilisées dans les champs professionnels et social.

le champ criminologique comme milieu professionnel, telles que la constitution d'une association indépendante de la Société américaine de criminologie. Un troisième type de capital social est constitué par tout ce qui a trait aux apparitions médiatiques et utilisations professionnelles (notamment judiciaires) des travaux des chercheurs.

Les stratégies et ressources
mobilisées à l'intérieur
du champ criminologique

Tout champ de recherche se caractérise par un socle commun de règles tacites qui permettent aux membres du champ de contribuer à l'activité scientifique sans avoir à se soucier continuellement de la remise en cause des fondations mêmes de leur travail (Lemaine, 1980). Que ces règles concernent le type de données à utiliser, les méthodes à privilégier, les concepts préférés, ou encore les théories à mobiliser, elles fluidifient le processus de création scientifique et facilitent les échanges entre pairs-concurrents. En plus de ce socle scientifique commun, les champs scientifiques sont structurellement organisés grâce à différentes architectures académiques : revues, associations, départements, etc. Si bien que les stratégies de conservation ou de subversion déployées par les criminologues biosociaux peuvent concerner tant la production scientifique elle-même que la structure académique du champ criminologique, l'une et l'autre n'étant que les deux faces d'une même pièce (tableau VI).

Le champ criminologique états-unien étant scientifiquement dominé par les sociologues depuis la seconde moitié du XX^e siècle, la première stratégie des criminologues biosociaux a précisément été de remettre en cause cette emprise et de se prononcer en faveur d'une criminologie interdisciplinaire. Cette stratégie négative dirigée contre le socle commun général a été complétée par des attaques plus précises visant à questionner et remplacer les méthodes, les concepts, les théories, et les figures historiques de la criminologie dominante.

Tableau VI. Stratégies conservatrices et subversives des criminologues biosociaux par type de capital premièrement concerné

	Scientifique	Académique
Subversion	Interdisciplinarité et orientation biologique	Création de la <i>Biosocial Criminology Association</i>
Tradition	Utilisation de variables sociales	Adhésion à l' <i>American Society of Criminology</i>

*Pour une criminologie sans frontières :
remise en cause des fondations
disciplinaires générales*

La controverse états-unienne relative au statut scientifique de la criminologie ne date pas d'aujourd'hui (Larregue, 2016). Mais lorsque les criminologues biosociaux agitent le spectre de l'interdisciplinarité et œuvrent pour une criminologie sans frontières disciplinaires, ils ne font pas que proposer des pistes de recherche alternatives. Ils remettent en cause ce que les criminologues américains doivent savoir et ce qu'il est permis de ne pas avoir lu (Abbott, 2001, 130), en tentant de faire de la biologie une condition *sine qua non* de l'entreprise criminologique, pour remplacer partiellement une discipline qui les domine par une discipline qu'ils maîtrisent mieux que ne la maîtrisent les dominants.

En d'autres termes, la criminologie en tant que discipline interdisciplinaire, c'est-à-dire en tant que champ sans frontières disciplinaires, sert ceux-là mêmes qui ont intérêt à contester la domination sociologique. Si bien que l'enjeu du sort de la criminologie en tant que discipline académique indépendante ne peut être détaché des considérations scientifiques des acteurs mêmes qui prennent part à cette lutte pour ou contre l'indépendance de la criminologie à l'égard de la sociologie. Science et politique académique ne sont donc que les deux faces d'une même pièce. L'on s'en convaincra aisément en comparant ce qu'ont respectivement à dire Robert Sampson, docteur en justice criminelle ayant fait carrière en sociologie dans l'ivy league américaine, à Chicago puis à Harvard, président de l'ASC en 2012, et Kevin Beaver, également docteur en justice criminelle mais professeur de criminologie et de justice criminelle à la *Florida State University*, et membre du Groupe de recherche en criminologie biosociale. Alors que le premier considère que la criminologie n'est pas une discipline et qu'elle gagnerait à s'ouvrir encore davantage à la sociologie (Savelsberg, Sampson, 2002), se montrant sceptique vis-à-vis de la « fascination actuelle pour le séquençage ADN et l'imagerie cérébrale »¹⁸ (Sampson, Laub, 2005, 40), Kevin Beaver et Anthony Walsh prennent l'exact contre-pied de Robert Sampson, se félicitant de ce que les facultés de criminologie ont permis de réduire l'emprise des sociologues sur l'étude du crime (2011, XI). Ce qu'il faut, disent-ils, c'est « couper la corde intellectuelle d'avec la sociologie et reconnaître que la criminologie et la justice criminelle sont extrêmement multidisciplinaires »¹⁹ (Wright *et al.*, 2008, 334).

18 « The current fascination with DNA sequencing and brain imaging ».

19 « It may be time to cut the intellectual chord with sociology and to recognize that criminology and criminal justice are highly multidisciplinary ».

En même temps, bien que se positionnant à la frontière du champ afin d'en étirer les lignes, les tenants de la criminologie biosociale tiennent à y demeurer, comme le trahit la décision de l'Association de criminologie biosociale (*Biosocial Criminology Association*, ci-après BCA) de tenir leurs congrès annuels 2014 (le premier) et 2015 au même endroit et en même temps que celui de l'ASC. Le choix d'Anthony Walsh de faire publier son article de criminologie biosociale en 2000 dans *Criminology*, le journal porte-drapeau de l'ASC, constitue un autre indice de cette volonté de demeurer identifié à la criminologie dominante. En d'autres termes, l'innovation par les méthodes et l'utilisation du corpus littéraire des sciences naturelles se trouve compensée par une proximité physique et virtuelle des criminologues biosociaux avec l'instance la plus dominante du champ, l'ASC, ce qui témoigne d'un savant dosage entre innovation et tradition (Foster *et al.*, 2015). Non seulement les criminologues biosociaux n'ont pas créé leur propre revue, mais ils sont aussi pour la plupart membres de l'ASC et apparaissent même dans la liste des experts en théorie biosociale sur le site de l'association²⁰. Il est pourtant vrai que, si les criminologues biosociaux n'ont pas créé leur propre revue, ils ont cependant pris le contrôle de la ligne éditoriale d'une revue déjà existante, le *Journal of Criminal Justice*. En effet, Matt DeLisi est devenu l'éditeur en chef de cette revue en 2010, et plusieurs membres du courant ont rejoint l'équipe à sa suite. Ce capital académique constitue une ressource inestimable pour la diffusion de leurs travaux. Face aux organes dominants conservateurs (revues, associations, universités), la création de nouvelles revues peut constituer une tentative de redessiner les frontières du champ de recherche (Gingras, Schinckus, 2012).

Ce choix de rester ancré dans le champ criminologique est peut-être en partie contraint, puisque l'on sait que les criminologues biosociaux éprouvent des difficultés à faire publier leurs recherches dans des journaux de biologie. Par exemple, lorsque Brian Boutwell, membre du Groupe de recherche en criminologie biosociale, a tenté de faire publier un travail appliquant une perspective évolutionniste au comportement criminel dans une revue de biologie, la réponse de l'Éditeur a été sans appel: « Il n'y a pas de fondement biologique pour le concept de criminalité – ce qui est défini comme « criminel » est une construction humaine purement sociale comme le prouve le fait que 1) aucun animal ne se comporte « criminellement » et 2) ce qui est défini comme « comportement criminel » diffère d'une culture à l'autre. Ainsi, toutes les tentatives de relier la « profonde évolution de la criminalité » à des

20 Accessible à l'adresse suivante: <http://www.asc41.com/expertiseNew/b.html#Anchor-Biosocial%20Theory>.

comportements reproductifs, etc., sont intrinsèquement dénuées de sens»²¹. Des mots mêmes d'un criminologue biosocial, recevoir ce type de réponse n'est pas rare²².

Quoi qu'il en soit, ce dosage entre tradition et innovation se retrouve au niveau strictement scientifique. En fait, le nom même du courant dont se revendiquent ces chercheurs fait une place à la sociologie (*biosocial*), et donc à la tradition criminologique états-unienne. Il suffit d'analyser le type de variables intégrées dans les analyses de régression pour constater que les facteurs sociaux figurent en bonne place à côté des composantes biologiques. Par exemple, des criminologues biosociaux analysent l'interaction entre un éventuel polymorphisme dans le gène 5HTTLPR et la fréquentation de pairs délinquants (Beaver *et al.*, 2009). De façon plus générale, plusieurs de leurs travaux emploient l'expression « *Gene x Environment Interaction* » (voir par exemple Beaver *et al.*, 2007; Beaver *et al.*, 2008). En même temps, les variables sociales intégrées par les criminologues biosociaux sont des variables micro-sociales, c'est-à-dire des variables sociales « souples » que l'on peut intégrer à des modèles de compréhension individuels, par opposition à des variables macrosociales qui se soucieraient davantage de la structure d'ensemble. La place limitée accordée à la tradition transparait d'ailleurs clairement dans le type de travaux que citent les criminologues biosociaux. Ainsi, si l'on compare à nouveau le criminologue biosocial Kevin Beaver au socio-criminologue de Harvard Robert Sampson, force est de constater que la sociologie n'occupe pas la même place dans les articles qu'ils publient dans le journal de l'ASC *Criminology*. En effet, sur la période 2001-2015, alors que presque 40 % (39,3 %) des citations de Robert Sampson sont à destination d'articles publiés dans des revues de sociologie, ce pourcentage n'atteint même pas 5 % pour Kevin Beaver (4,3 %) ²³. Cette faible place laissée à la tradition par la criminologie biosociale s'accompagne d'une remise en cause philosophique et théorique de la socio-criminologie dominante.

21 « There is no biological basis for the concept of criminality – that which is defined as « criminal » is a purely human social construct as proven by the facts that 1) no animal behaves « criminally » and 2) that which is defined as « criminal behavior » differs from culture to culture. Thus, all attempts to relate the « deep evolution of criminality » to reproductive behaviors, etc. are inherently nonsensical » : <https://www.psychologytoday.com/blog/the-nature-crime/201506/crime-criminality-and-nature>

22 « The response from the Editor was one that biosocial criminologists are often presented » : <https://www.psychologytoday.com/blog/the-nature-crime/201506/crime-criminality-and-nature>

23 Les citations, qui ne contiennent que celles en direction d'articles publiés dans des revues à comité de lecture, ont été extraites grâce à *Web of Science*. La liste des articles publiés dans *Criminology* a été constituée à partir des curriculum vitae de Kevin Beaver et Robert Sampson. Les 300 références employées par Kevin Beaver dans *Criminology* proviennent de 6 articles différents, tandis que les 193 références utilisées par Robert Sampson sont issues de 7 articles différents. La carrière de Beaver ayant commencé dans les années 2000, je n'ai pas retenu les articles publiés par Robert Sampson avant 2001.

*Pour une criminologie réaliste
et apolitique: remise en cause
des fondations philosophiques
et théoriques*

Dans leur réponse aux critiques qui leur ont été adressées par les sociologues Callie Burt et Ronald Simons, les criminologues biosociaux affirment qu'« il n'y a pas de place pour l'opinion subjective [...]: il n'y a que l'algèbre »²⁴ (Wright *et al.*, 2015, 114). Face à une conception de la criminologie qui serait « idéologiquement opposée à la biologie »²⁵ (Barnes *et al.*, 2014, 3), Wright et ses collègues tracent la frontière entre le savant et le politique en endossant une vision positiviste de l'entreprise scientifique et en promouvant « une criminologie désintéressée »²⁶ (Barnes *et al.*, 2014, 26). L'érection de la criminologie en une véritable science nécessiterait ainsi que l'on collecte et que l'on traite les données d'une façon systématique, que l'on privilégie l'empiricisme aristotélicien au détriment du rationalisme platonicien, les approches quantitatives au détriment des méthodes qualitatives, mais également un réalisme critique plutôt qu'un nominalisme constructiviste « absurde »²⁷ (Walsh, Wright, 2015, 132). Tout ceci permettrait *in fine* de proposer des explications au phénomène criminel, et pas seulement une multitude de descriptions du type de celles que l'on retrouve chez Durkheim, lesquelles soulèveraient davantage de questions qu'elles n'en résoudreient, en somme une « science médiocre »²⁸ (Walsh, Wright, 2015, 129).

Cette critique des méthodes de la criminologie dominante se double d'une critique des théories qui sont les plus éloignées de l'idée que les criminologues biosociaux se font de la science. En effet, l'absence de falsification au sens de Popper des hypothèses sociologiques et la création constante de nouvelles théories font que le champ des *crime studies* sous sa forme sociologique dominante « peut être raisonnablement accusé de manquer de rigueur scientifique »²⁹ (Walsh, Ellis, 2004, 18). En particulier, les criminologues biosociaux critiquent ce qu'ils appellent « l'obscurantisme du constructionnisme radical »³⁰ (Walsh, Wright,

24 « There is no room for subjective opinion or agreements to disagree: There is only algebra ».

25 « Those ideologically opposed to biology ».

26 « A criminology that is disinterested in whether biology or the environment gets the credit for causing crime ».

27 « To say that because they do not have shape or occupy space they do not exist as human commonalities, differentially experienced and expressed, is absurd ».

28 « Ceasing the search for explanations with social facts may be true to Durkheim's (1982) social factist dictum, but it is poor science ».

29 « Any field generating this much theoretical excess to explain the same phenomenon can reasonably be accused of lacking in scientific rigor ».

30 « We suggest that critical realism be a conscious part of biosocial criminology's worldview as it battles the obscurantism of radical constructionism ».

2015, 134), donnant en exemple le féminisme, le marxisme, et la criminologie critique de façon générale (Walsh, Wright, 2015, 128), c'est-à-dire tous les travaux théoriques dont une part importante repose sur du qualitatif plutôt que sur du quantitatif. L'on peut ainsi comprendre leur recours à des données non issues des statistiques criminelles établies de près ou de loin par l'institution judiciaire. En effet, si l'on peut mesurer la violence et plus largement l'antisocialité sans passer par le filtre de la justice pénale, alors l'on désamorce *a priori* les théories critiques qui voient dans le crime un phénomène socialement construit. Cette vision du crime comme phénomène « naturel » a ainsi pu mener certains criminologues biosociaux à se poser la question de savoir si les animaux ne commettaient pas eux aussi des « crimes »³¹.

L'exposition des soubassements philosophiques de la criminologie biosociale ne permet pas uniquement de justifier de la pertinence de leurs propres travaux, mais aussi de faire s'écrouler pour manque de scientificité une bonne partie de l'infrastructure sur laquelle reposent les théories sociologiques qui dominent le champ criminologique états-unien et donc, par un effet rétroactif, de présenter leurs recherches comme une alternative fiable à ces « concepts amorphes tels que l'anomie, la tension, ou le patriarcat »³² (Walsh, Wright, 2015, 136). À l'inverse de ces derniers, la biologie, science dure, se présente comme cadrée par des règles plus ou moins flexibles qui permettent, entre autres choses, d'accumuler du savoir au fil du temps. Cette « science sans motifs »³³ (Dufresne, 2015, 45) n'aurait ainsi pas à se préoccuper du problème de l'utilisation politique et sociale de la recherche scientifique, ni du passé parfois peu glorieux de la tradition biologique (Wright *et al.*, 2015, 118). Le but des programmes de criminologie devrait être de former des scientifiques, et non des « individus avec une allégeance à des théories et points de vue spécifiques »³⁴ (Wright *et al.*, 2008, 335)³⁵.

31 <https://www.psychologytoday.com/blog/the-nature-crime/201506/crime-criminality-and-nature>.

32 « Unlike more amorphous concepts such as 'anomie,' 'strain,' or 'patriarchy,' that invite varying degrees of social constructionism, genes are in no way the products of social construction ».

33 « Science without motives ».

34 « Producing individuals with an allegiance to specific theories and points of view ».

35 Il va sans dire que la dépeinture de l'activité scientifique par les criminologues biosociaux est pour le moins critiquable. Feyerabend (1979) a bien expliqué que

les sciences dites fondamentales évoluaient parfois de façon irrationnelle et non-contrôlée. Quant à la question de l'allégeance des scientifiques à des théories spécifiques, les travaux de Kuhn (1983) ont montré que ce problème parcourait également la physique classique et contemporaine. L'on pourrait presque en arriver à se demander si cette présentation tronquée et partielle n'est pas consciente et voulue par les criminologues biosociaux, puisque l'on sait par ailleurs qu'ils connaissent par exemple les travaux de Kuhn qu'ils citent à plusieurs reprises (Barnes *et al.*, 2014; Walsh, Wright, 2015).

Enfin, pour mieux marquer la cassure d'avec ce qui a été proposé jusqu'à présent par les dominants du champ, l'on convoque une figure historique de la criminologie, Cesare Lombroso, qui avait été exclu de l'héritage commun de la criminologie états-unienne (Lindesmith, Levin, 1937). Souvent tournés en « dérision » (Walsh, Wright, 2015, 125), la tradition biologique et la figure de Lombroso servent à rétablir une iconographie longtemps méprisée par la socio-criminologie dominante. Alors qu'on leur reproche de « Ptoléméiser Lombroso » (Carrier, Walby, 2014), les criminologues biosociaux revisitent l'œuvre du criminologue italien, retraçant son parcours et ses recherches (DeLisi, 2013), conscients qu'ils sont que « certains criminologues, et notamment ceux qui ont une orientation critique ou gauchiste, détestent le travail et l'héritage de Lombroso » (DeLisi, 2013, 6). La criminologie biosociale se présente ainsi comme une science hérétique vis-à-vis des discours sur le crime dominant, une « criminologie copernicienne » en somme (DeLisi *et al.*, 2009). En usant d'un exemple plus proche encore de leurs travaux, les criminologues biosociaux se plaisent à rappeler comment les écrits de Darwin avaient été considérés dangereux par les théologiens de l'Église anglicane en raison de leur démonstration d'une évolution des espèces humaines (Wright *et al.*, 328).

L'utilisation des exemples de Copernic et Darwin permet de marquer le caractère idéologique du rejet de la criminologie biosociale, renforçant ainsi l'argument du manque de rigueur et de la composante politique de la socio-criminologie dominante. En fait, loin de constituer simplement une occasion de se remémorer les grandes lignes de l'histoire de la criminologie, l'utilisation par les criminologues biosociaux du symbolisme de Lombroso peut être interprétée comme une tentative de le réhabiliter socialement comme une figure importante de la discipline, et donc indirectement de décrédibiliser d'autant ceux qui l'avaient exclu. Ce faisant, l'iconographie criminologique des dominants se trouve elle-même remise en cause, Sutherland par exemple étant grandement responsable du rejet des théories biologiques (Wright, Cullen, 2012, 242).

Le contrôle renforcé dont la science du dominé fait l'objet dans son champ rend les ressources extérieures particulièrement attrayantes. En effet, alors que l'état de domination dans lequel se trouvent les criminologues biosociaux limite précisément la diffusion de leurs recherches et l'accumulation de capitaux, les pratiques pénologiques contemporaines, d'une part, et la fascination de la société pour la génétique, d'autre part, constituent des ressources inestimables dans cette lutte.

L'on sait déjà que les théories de Lombroso avaient été utilisées dans de nombreux procès (Gould, 1981, 138). Plus proche de nous, il semblerait que de plus en plus de juridictions pénales aient recours à l'expertise génétique (Denno, 2011; Baum, 2013; Rafter, 2008, 243-244), ce qui est dans la droite ligne du développement d'une culture du contrôle (Garland, 2001) et de l'utilisation de méthodes actuarielles (Harcourt, 2008). En fait, comme l'a si bien dit Ian Hacking, il semblerait que «l'impératif génétique trouve son habitat naturel dans la société du risque» (2006, 91). Par exemple, le curriculum vitae universitaire du criminologue biosocial Matt DeLisi indique qu'il a été nommé expert dans diverses affaires d'homicide, et qu'il est consultant auprès des services de probation et d'évaluation pré-sentencielle de l'Iowa³⁶.

Au-delà du seul espace judiciaire, tout se passe comme si le «biologique» avait toujours fasciné. À l'époque victorienne, les écrivains britanniques seront grandement influencés par les travaux de Darwin (Levine, 1992). Quant à la biocriminologie, l'anthropologie de Lombroso a inspiré Agatha Christie (Rose *et al.*, 1990, 54), Bram Stoker et son *Dracula*, ou encore Tolstoï (Gould, 1981, 122-123). Plus proche de nous, la fascination provoquée par l'ADN et la couverture médiatique des découvertes scientifiques en génétique ne sont plus à exposer (Nelkin, Lindee, 1995). S'il est encore un peu tôt pour étudier la réception des travaux de criminologie biosociale dans la littérature fictionnelle, en revanche certains des médias anglophones les plus lus s'en sont déjà fait l'écho : *The Guardian*³⁷, *The Telegraph*³⁸, ou encore *The Washington Post*³⁹. En Italie, le journal *La Stampa* a d'ores et déjà comparé Adrian Raine,

36 Disponible à l'adresse suivante : <http://www.soc.iastate.edu/staff/cv/delisi.pdf>

37 Tim Adams, How to spot a murderer's brain, *The Guardian*, 12 mai 2013.

38 Anonyme, Gang culture may be due to 'warrior gene', *The Telegraph*, 8 juin 2008.

39 Adrian Raine, Sally Satel, Can brain scan explain crime?, *The Washington Post*, 7 juin 2013.

le criminologue biosocial de l'*University of Pennsylvania*, à Cesare Lombroso⁴⁰. Ce capital social est ensuite réimporté dans le champ criminologique et traduit en termes académiques. Ainsi le curriculum vitae de Matt DeLisi indique-t-il pour chacun de ses articles publiés les liens des sites internet de journaux généralistes ou spécialisés qui l'ont relayé. Par exemple, l'on apprend que l'article paru dans *The Journal of Genetic Psychology* qu'il a coécrit avec Kevin Beaver et John Paul Wright (2008) a été cité 20 fois, depuis le *Washington Post*⁴¹ jusqu'à *U.S. News*⁴².

Conclusion

Cet article constitue une nouvelle illustration du caractère empiriquement objectivable des termes de « dominant », « dominé », « capital », ou encore « prestige », lesquels ont pu apparaître parfois comme des jugements de valeur davantage que comme des qualifications sociologiques. L'hétérogénéité du monde social ne constitue pas un obstacle à l'usage de ces notions. En fait, nous avons vu qu'il est possible de distinguer entre différents types de capitaux dans un même champ (scientifique et académique notamment), entre différents types de prestige (institutionnel ou disciplinaire par exemple), mais aussi entre différents types de stratégies (internes/externes, subversives/conservatrices, etc.). En somme, les travaux de Bourdieu permettent de saisir la diversité et le pluralisme qui se trouvaient tapis derrière le terme homogénéisant de « criminologie ».

Afin de peaufiner la théorie du champ, la variable « temps » pourrait constituer un objet d'étude particulièrement intéressant. Tout d'abord, bien que nos résultats tendent à confirmer l'hypothèse du jeune chercheur entrant sur le marché académique et qui se trouve confronté à une alternative, le choix de la tradition ou celui de la subversion, l'on sait aussi que ces bifurcations vers l'hétérodoxie interviennent parfois plus tardivement au cours d'une carrière (Bontems, Gingras, 2007). Surtout, la question de la longévité et de la stabilisation des capitaux accumulés n'est pas encore bien claire. Par exemple, s'agissant des criminologues biosociaux, rien ne dit que le savoir produit résistera à l'épreuve du temps, et que les méthodes modernes réussiront là où Lombroso a échoué. Leurs productions sont sévèrement critiquées, leurs méthodes

40 Stefano Rizzato, Lombroso aveva ragione, si nascondono nel cervello le radici della violenza, *La Stampa*, 11 mars 2016.

41 Anonyme, Gene Variation Found in Boys With Delinquent Peers, *The Washington Post*, 10 octobre 2008.

42 Anonyme, Gene Variation Found in Boys With Delinquent Peers, *US News*, 10 octobre 2008.

contestables, et la philosophie scientifique qui les soutient pour le moins réductrice. Surtout, même en laissant de côté le précédent caricatural de Lombroso, l'on ne dispose aujourd'hui d'aucun exemple de théorie biocriminologique qui aurait fait l'objet d'un consensus et qui aurait été intégrée au savoir criminologique commun. Comme l'a souligné Amanda Pustilnik (2009, 185), le « biologique » et le « pénal » ont entretenu une relation conflictuelle pendant plus de deux siècles. À chaque nouvel épisode, « les scientifiques promettent qu'ils ne répèteront pas les erreurs »⁴³ du passé (Pustilnik, 2009, 185). L'on peut légitimement en douter, lorsque l'on sait par exemple que la théorie de l'anormalité chromosomale XYY qui promettait des jours heureux à la biocriminologie dans les années 1960-1970 après des articles parus dans le prestigieux journal *Nature* (Moran, 1978, 347) a fini par être reléguée au rang de mythe scientifique...

Julien LARREGUE

Aix-Marseille Université,
LDPSC, EA 4690
3, avenue Robert-Schuman
Bât. Central – 4^e étage
13628 Aix-en-Provence Cedex 1
France
julien.larregue@univ-amu.fr

43 « Scientists swear that they will not make the same mistakes this time ».

Bibliographie

- ABBOTT A., 2001, *Chaos of Disciplines*, Chicago, The University of Chicago Press.
- ALBERT M., KLEINMAN D. L., 2011, Bringing Pierre Bourdieu to science and technology studies, *Minerva*, 49, 3, 263-273.
- ALLEN G. E., 2001, The biological basis of crime: An historical and methodological study, *Historical studies in the physical and biological sciences*, 31, 2, 183-222.
- BARNES J. C., BOUTWELL B. B., BEAVER K. M., 2015, Contemporary biosocial criminology: A systematic review of the literature, 2000–2012, *The Handbook of Criminological Theory*, 75-99.
- BARNES J. C., BOUTWELL B. B., BEAVER K. M., GIBSON C. L., WRIGHT J. P., 2014, On the consequences of ignoring genetic influences in criminological research, *Journal of Criminal Justice*, 42, 6, 471-482.
- BARNES J. C., BOUTWELL B. B., MORRIS R. G., ARMSTRONG T. A., 2012, Explaining differential patterns of self-reported delinquency evidence from a latent class analysis of sibling pairs, *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 28, 3, 254-272.
- BARNES J. C., WRIGHT J. P., BOUTWELL B. B., SCHWARTZ J. A., CONNOLLY E. J., NEDELEC J. L., BEAVER K. M., 2014, Demonstrating the validity of twin research in criminology, *Criminology*, 52, 4, 588-626.
- BAUM M. L., 2013, The monoamine oxidase A (MAOA) genetic predisposition to impulsive violence: Is it relevant to criminal trials?, *Neuroethics*, 6, 2, 287-306.
- BEAVER K. M., RATCHFORD M., FERGUSON C. J., 2009, Evidence of genetic and environmental effects on the development of low self-control, *Criminal Justice and Behavior*, 36, 11.
- BEAVER K. M., WRIGHT J. P., DELISI M., 2008, Delinquent peer group formation: Evidence of a gene X environment correlation, *The Journal of Genetic Psychology*, 169, 3, 227-244.
- BEAVER K. M., DELISI M., WRIGHT J. P., BOUTWELL B. B., BARNES J. C., VAUGHN M. G., 2013, No evidence of racial discrimination in criminal justice processing: Results from the National Longitudinal Study of Adolescent Health, *Personality and Individual Differences*, 55, 1, 29-34.
- BEAVER K. M., WRIGHT J. P., BOUTWELL B. B., BARNES J. C., DELISI M., VAUGHN M. G., 2013, Exploring the association between the 2-repeat allele of the MAOA gene promoter polymorphism and psychopathic personality traits, arrests, incarceration, and lifetime antisocial behavior, *Personality and Individual Differences*, 54, 2, 164-168.
- BEAVER K. M., WRIGHT J. P., DELISI M., DAIGLE L. E., SWATT M. L., GIBSON C. L., 2007, Evidence of a gene X environment interaction in the creation of victimization results from a longitudinal sample of adolescents, *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 51, 6, 620-645.
- BECKER G. S., 1968, Crime and punishment: An economic approach, *Journal of political economy*, 76, 2, 169-217.
- BOISVERT D., BOUTWELL B. B., BARNES J. C., VASKE J., 2013, Genetic and environmental influences underlying the relationship between low self-control and substance use, *Journal of Criminal Justice*, 41, 4, 262-272.
- BONTEMS V., GINGRAS Y., 2007, De la science normale à la science marginale. Analyse d'une bifurcation de trajectoire scientifique: le cas de la Théorie de la Relativité d'Echelle, *Social Science Information*, 46, 4, 607-653.
- BOURDIEU P., 1976, Le champ scientifique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 2, 88-104.
- BOURDIEU P., 1984, *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P., 2000, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.

- BURT C. H., SIMONS R. L., 2014, Pulling back the curtain on heritability studies: Biosocial criminology in the postgenomic era, *Criminology*, 52, 2, 223-262.
- BURT C. H., SIMONS R. L., 2015, Heritability studies in the postgenomic era: The fatal flaw is conceptual, *Criminology*, 53, 1, 103-112.
- CAMIC C., 2011, Bourdieu's cleft sociology of science, *Minerva*, 49, 3, 275-293.
- CARRIER N., WALBY K., 2014, Ptolemizing Lombroso the Pseudo-Revolution of Biosocial Criminology, *Journal of Theoretical & Philosophical Criminology*, 6, 1, 1-45.
- CASPI A., MCCLAY J., MOFFITT T. E., MILL J., MARTIN J., CRAIG I. W., POULTON R., 2002, Role of genotype in the cycle of violence in maltreated children, *Science*, 297, 5582, 851-854.
- CHOY O., RAINE A., PORTNOY J., RUDOHUTT A., GAO Y., SOYFER L., 2015, The Mediating Role of Heart Rate on the Social Adversity-Antisocial Behavior Relationship A Social Neurocriminology Perspective, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 52, 3, 303-341.
- COHN E. G., FARRINGTON D. P., IRATZOQUI A., 2016, Changes in the Most-Cited Scholars and Works Over 25 Years: The Evolution of the Field of Criminology and Criminal Justice, *Journal of Criminal Justice Education*, 1-27.
- COOPER M., 2009, Commercialization of the university and problem choice by academic biological scientists, *Science, Technology & Human Values*, 34, 5, 629-653.
- DELISI M., 2013, Revisiting Lombroso, *The Oxford handbook of criminological theory*, 5-21.
- DELISI M., BEAVER K. M., VAUGHN M. G., WRIGHT J. P., 2009, All in the family genex environment interaction between DRD2 and criminal father is associated with five antisocial phenotypes, *Criminal Justice and Behavior*, 36, 11, 1187-1197.
- DELISI M., UMPHRESS Z. R., VAUGHN M. G., 2009, The criminology of the amygdala, *Criminal Justice and Behavior*, 36, 11, 1241-1252.
- DELISI M., VAUGHN M. G., 2014, *The Routledge International Handbook of Biosocial Criminology*, Oxford, Routledge.
- DELISI M., WRIGHT J. P., VAUGHN M. G., BEAVER K. M., 2009, Copernican criminology, *The Criminologist*, 34, 1, 14-16.
- DUFRESNE M., 2015, How Does a Gene in a Scientific Journal Affect My Future Behavior?, in ROBERT M. & M. DUFRESNE (ed.), *Actor-network Theory and Crime Studies: Explorations in Science and Technology*, Oxford, Routledge, 37-50.
- EICHELBERGER R., BARNES J. C., 2016, Biosocial Criminology, *The Encyclopedia of Crime & Punishment*, Wiley.
- ELLIS L., 1991, A synthesized (biosocial) theory of rape, *Journal of consulting and clinical psychology*, 59, 5, 631-642.
- ELLIS L., 1995, Extending arousal theory and reflecting on biosocial approaches to social science, *Behavioral and Brain Sciences*, 18, 03, 554-554.
- ELLIS L., COOPER J. A., WALSH A., 2008, Criminologists' opinions about causes and theories of crime and delinquency: A follow-up, *The Criminologist*, 33, 23-26.
- FEYERABEND P., 1979, *Contre la méthode*, Paris, Seuil.
- FISHBEIN D. H., 1992, The psychobiology of female aggression, *Criminal Justice and Behavior*, 19, 2, 99-126.
- FOSTER J. G., RZHETSKY A., EVANS J. A., 2015, Tradition and Innovation in Scientists' Research Strategies, *American Sociological Review*, 80, 5, 875-908.
- FOURCADE M., OLLION E., ALGAN, Y., 2015, The superiority of economists, *The Journal of Economic Perspectives*, 29, 1, 89-113.
- FROST N. A., CLEAR T. R., 2007, Doctoral Education in Criminology and Criminal Justice, *Journal of Criminal Justice Education*, 18, 1, 35-52.
- GARLAND D., 2001, *The culture of control*, Oxford, Oxford University Press.

- GIBSON C. L., TIBBETTS S. G., 2000, A biosocial interaction in predicting early onset of offending, *Psychological Reports*, 86, 2, 509-518.
- GIDE A., 1978, *Les Nourritures terrestres / Les Nouvelles nourritures*, Paris, Gallimard.
- GINGRAS Y., 2008, La Fièvre de l'évaluation de la recherche du mauvais usage de faux indicateurs, *Bulletin de méthodologie sociologique*, 100, 1, 41-44.
- GINGRAS Y., SCHINCKUS C., 2012, The institutionalization of econophysics in the shadow of physics, *Journal of the History of Economic Thought*, 34, 01, 109-130.
- GOULD S. J., 1981, *The mismeasure of man*, New York, WW Norton & Company.
- HACKING I., 2006, Genetics, biosocial groups & the future of identity, *Daedalus*, 135, 4, 81-95.
- HARCOURT B. E., 2008, *Against prediction: Profiling, policing, and punishing in an actuarial age*, Chicago, University of Chicago Press.
- HESS D. J., 2011, Bourdieu and Science Studies: Toward a Reflexive Sociology, *Minerva*, 49, 3, 333-348.
- HONG W., 2008, Domination in a Scientific Field Capital Struggle in a Chinese Isotope Lab, *Social Studies of Science*, 38, 4, 543-570.
- HOOTON E. A., 1939, *Crime and the Man*, Cambridge, Harvard University Press.
- JACOBS J. A., 2014, *In defense of disciplines: Interdisciplinarity and specialization in the research university*, University of Chicago Press.
- JOLY M., 2016, Du déterminisme biologique au déterminisme social. Naissance d'une langue scientifique, *Socio, La nouvelle revue des sciences sociales*, 6, 25-48.
- KIM K. M., 2009, What would a Bourdieuan sociology of scientific truth look like?, *Social Science Information*, 48, 1, 57-79.
- KUHN, T., 1983, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- LARREGUE J., 2016, *Criminologie Made in USA*. Les enseignements du débat états-unien pour la France, *Revue de science criminelle*, sous presse.
- LAUB J. H., SAMPSON R. J., 1991, The Sutherland-Glueck debate: On the sociology of criminological knowledge, *American Journal of Sociology*, 1402-1440.
- LEBARON F., 2006, *L'enquête quantitative en sciences sociales: recueil et analyse des données*, Paris, Dunod.
- LEMAINE G., 1980, Science normale et science hypernormale: les stratégies de différenciation et les stratégies conservatrices dans la science, *Revue française de sociologie*, 499-527.
- LEVINE G., 1992, *Darwin and the novelists: patterns of science in Victorian fiction*, Chicago, University of Chicago Press.
- LINDESMITH A., LEVIN Y., 1937, The Lombrosian myth in criminology, *American Journal of Sociology*, 653-671.
- MASSEY D. S., 2015, Brave new world of biosocial science, *Criminology*, 53, 1, 127-131.
- MOFFITT T. E., BECKLEY A., 2015, Abandon twin research? Embrace epigenetic research? Premature advice for criminologists, *Criminology*, 53, 1, 121-126.
- MONNEAU E., LEBARON F., 2012, L'émergence de la neuroéconomie: genèse et structure d'un sous-champ disciplinaire, *Revue d'histoire des sciences humaines*, 25, 2, 203-238.
- MORAN R., 1978, Biomedical research and the politics of crime control: A historical perspective, *Crime, Law and Social Change*, 2, 3, 335-357.
- MORN F., 1995, *Academic politics and the history of criminal justice education*, London, Greenwood Publishing Group.
- MUCCHIELLI L., 1994, *Histoire de la criminologie française*, Paris, Éditions l'Harmattan.
- NEDELEC J. L., BEAVER K. M., 2012, The Association Between Sexual Behavior and Antisocial Behavior Insights From an Evolutionary Informed Analysis, *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 28, 3, 329-345.

- NELKIN D., LINDEE S., 1995, *The DNA mystique*, London, WH Freeman & Company.
- NORCROSS J. C., KOHOUT J. L., WICHERSKI M., 2005, Graduate study in psychology: 1971-2004, *American Psychologist*, 60, 9, 959.
- OSGOOD W., BAUMER E., GARTNER R., 2015, Editor's Note, *Criminology*, 53, 1, 101-102.
- PANOFISKY A. L., 2011, Field analysis and interdisciplinary science: Scientific capital exchange in behavior genetics, *Minerva*, 49, 3, 295-316.
- PUSTILNIK A. C., 2009, Violence on the brain: a critique of neuroscience in criminal law, *Wake Forest Law Review*, 44, 183-237.
- RAFTER N., 2008, *The criminal brain: Understanding biological theories of crime*, New York, NYU Press.
- RAINE A., 1993, *Psychopathology of crime*, Amsterdam, Elsevier Science.
- RAOULT S., 2015, Des méthodes et des hommes. La production sociale du savoir sur l'efficacité de la peine de mort, *Déviante et Société*, 39, 1, 99-121.
- RATCHFORD M., & BEAVER K. M., 2008, Neuropsychological deficits, low self-control, and delinquent involvement: Toward a biosocial explanation of delinquency, *Criminal Justice and Behavior*, 36, 2.
- ROSE S., LEWONTIN R. C., KAMIN L. J., 1990, *Not in Our Genes. Biology, Ideology and Human Nature*, Londres, Penguin Books.
- ROWE D. C., 2002, *Biology and crime*, Los Angeles, CA, Roxbury.
- RUDO-HUTT A. S., PORTNOY J., CHEN F. R., RAINE A., 2014, Biosocial criminology as a paradigm shift, in *The Routledge International Handbook of Biosocial Criminology*, 22-31.
- SAMPSON R. J., LAUB J. H., 2005, A life-course view of the development of crime, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 602, 1, 12-45.
- SHANNON K. E., SAUDER C., BEAUCHAINE T. P., GATZKE-KOPP L. M., 2009, Disrupted effective connectivity between the medial frontal cortex and the caudate in adolescent boys with externalizing behavior disorders, *Criminal Justice and Behavior*, 36, 11, 1141-1157.
- SIMONS R. L., LEI M. K., BEACH S. R., BRODY G. H., PHILIBERT R. A., GIBBONS F. X., 2011a, Social adversity, genetic variation, street code, and aggression: A genetically informed model of violent behavior, *Youth Violence and Juvenile Justice*, 10, 1, 3-24.
- SIMONS R. L., LEI M. K., BEACH S. R., BRODY G. H., PHILIBERT R. A., GIBBONS F. X., 2011b, Social environment, genes, and aggression evidence supporting the differential susceptibility perspective, *American Sociological Review*, 76, 6, 883-912.
- SNODGRASS J. D., 1972, *The American criminological tradition: portraits of the men and ideology in a discipline*, Doctoral dissertation, University of Pennsylvania.
- WALSH A., 2000, Behavior genetics and anomie/strain theory, *Criminology*, 38, 4, 1075-1108.
- WALSH A., BEAVER K. M., 2009, *Biosocial criminology*, New York, Springer.
- WALSH A., ELLIS L., 1999, Political Ideology and American Criminologists Explanations for Criminal Behavior, *The Criminologist*, 24, 26-27.
- WALSH A., ELLIS L., 2004, Ideology: Criminology's Achilles' Heel?, *Quarterly Journal of Ideology*, 27, 1-25.
- WALSH A., WRIGHT J. P., 2015, Rage against Reason: Addressing critical critics of biosocial research, *Journal of Theoretical & Philosophical Criminology*, 7, 1, 61-72.
- WRIGHT J. P., BARNES J. C., BOUTWELL B. B., SCHWARTZ J. A., CONNOLLY E. J., NEDELEC J. L., BEAVER K. M., 2015, Mathematical proof is not minutiae and irreducible complexity is not a theory: a final response to Burt and Simons and a call to criminologists, *Criminology*, 53, 1, 113-120.

WRIGHT J. P., 2010, *Biosocial Criminology: Oxford Bibliographies Online Research Guide*, Oxford, Oxford University Press.

WRIGHT J. P., BEAVER K., DELISI M., VAUGHN M., 2008, Evidence of negligible parenting influences on self-control, delinquent peers, and delinquency in a sample of twins, *Justice Quarterly*, 25, 3, 544-569.

WRIGHT J. P., BEAVER K., DELISI M., VAUGHN M., BOISVERT D., VASKE J., 2008, Lombroso's legacy: The miseducation of criminologists, *Journal of Criminal Justice Education*, 19, 3, 325-338.

WRIGHT J. P., BOISVERT D., 2009, What biosocial criminology offers criminology, *Criminal Justice and Behavior*, 36, 11, 1228-1240.

WRIGHT J. P., CULLEN F. T., 2012, The future of biosocial criminology: Beyond scholars' professional ideology, *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 28, 3, 237-253.

WRIGHT R. A., MILLER J. M., 1998, Taboo until today? The coverage of biological arguments in criminology textbooks, 1961 to 1970 and 1987 to 1996, *Journal of Criminal Justice*, 26, 1, 1-19.

FR – Cet article analyse la criminologie biosociale états-unienne, domaine de recherche cristallisé dans les années 2000, à l'aune de la théorie du champ de Bourdieu. Mêlant variables biologiques et sociologiques, le mouvement biosocial propose une science du crime étendue aux comportements antisociaux. Criminologie controversée, elle est l'œuvre principale de chercheurs qui se trouvent dominés au sein d'un champ criminologique fortement marqué par la sociologie. Bien qu'hétérogène, ce courant de recherche est généralement identifié à une minorité bruyante d'universitaires issus de facultés de criminologie et de justice criminelle peu prestigieuses. Une analyse des discours et pratiques de cette minorité bruyante permet de mettre à jour toute une panoplie de stratégies plus ou moins subversives vis-à-vis de la socio-criminologie dominante et destinées à augmenter leur volume de capital scientifique et académique.

EN – This article investigates American biosocial criminology, a research field that crystallised in the 2000s, through the lens of Bourdieu's field theory. Mixing biological with sociological variables, the biosocial movement offers a form of crime science extended to antisocial behaviour. A controversial criminology, it is mainly undertaken by researchers who are dominated in their criminological field by sociology. Although heterogeneous, this current of research is generally identified by a 'vocal' minority of academics who graduated from less prestigious criminology and criminal justice university departments. An analysis of the discourses and practices of this minority led to the unearthing of an array of more or less subversive strategies vis-à-vis the dominant socio-criminology that are aimed at increasing their volume of scientific and academic capital.

DE – Der Beitrag untersucht die US-amerikanische biosoziale Kriminologie, die sich als Forschungsfeld in den 2000er Jahren herauskristallisiert hat, aus der Perspektive der Feldtheorie von Bourdieu. Über die Vermischung von biologischen mit soziologischen Variablen bietet die biosoziale Bewegung eine Ausweitung kriminologischer Forschung auf antisoziales Verhalten an. Diese kriminologische Kontroverse wird dominiert von der Soziologie. Auf wenn die Positionen heterogen sind, so ist den lautstarken Protagonisten gemeinsam, dass sie aus eher kriminologischen Fakultäten kommen, die eher an weniger prestigereichen Universitäten angesiedelt sind. Eine Analyse von Diskursen und Praktiken erlaubt die Identifizierung eines Arsenal an mehr oder weniger subversiven Strategien, mit denen die Protagonisten versuchen, ihr wissenschaftliches und akademisches Kapital gegenüber einer dominanten soziologisch orientierten Kriminologie zu erhöhen.

ES – En este artículo se analiza la criminología bio-social de Estados Unidos, ámbito de investigación que se cristaliza en los años 2000, mediante la teoría del campo de Bourdieu. Combinando variables biológicas y sociológicas, el movimiento bio-social ofrece una ciencia de la delincuencia que se extiende a los comportamientos antisociales. Criminología discutida, fundamentalmente es el resultado de los investigadores que están dominados en un campo criminológico muy influenciado por la sociología. Aunque heterogénea, esta línea de investigación se identifica generalmente con una minoría 'ruidosa' de académicos procedentes de las facultades de criminología y justicia penal poco prestigiosas. Un análisis de sus discursos y prácticas permite poner al día una serie de estrategias más o menos subversivas frente a la socio-criminología dominante y dirigidas a aumentar su volumen de capital científico y académico.